

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EFFECTUER DES  
TRAVAUX DANS LE CIMETIERE COMMUNAL**

Je soussigné (e) : \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de :

- Concessionnaire
- Ayant-droit
- Entreprise
- Autre

Demeurant: \_\_\_\_\_

Sollicite pour le compte de : \_\_\_\_\_

Demeurant: \_\_\_\_\_

L'autorisation d'effectuer des travaux dans le cimetière communal avenue du Souvenir Français, le \_\_\_\_\_

- Emplacement de la concession Carré \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_
- Columbarium Carré \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

Durée prévue: \_\_\_\_\_

Détail des travaux \_\_\_\_\_

- Véhicule

Par la présente, je m'engage à assurer, le temps des travaux, y compris préparation et rangement du chantier, toutes les mesures de sécurité, de protection et de signalisation prévues par la réglementation. Ces mesures s'exercent tant à l'égard du personnel de l'entreprise qu'à celui des personnes extérieures.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature et/ou cachet

**DECISION :**

- FAVORABLE
- DEFAVORABLE

**Motif :**

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué :

**Cette autorisation ne vaut pas autorisation d'inhumer**

## DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

### FICHE D'INFORMATION

#### **Principe :**

Tous les travaux sur une concession doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès du service des Cimetières.

Le demandeur a la possibilité d'effectuer lui-même les travaux ou bien de mandater l'entrepreneur de son choix.

#### **Exécution des travaux par un entrepreneur ou des Pompes Funèbres :**

Le demandeur s'adresse directement à l'entreprise qui fera les démarches auprès du service des Cimetières pour la délivrance de l'autorisation.

L'entrepreneur doit déposer une demande mentionnant :

- Les références de la concession, durée, date, famille, emplacement
- Les noms, prénoms, adresses et signatures de l'ensemble des concessionnaires en cas de changement d'aspect de l'installation,
- La nature et le descriptif complet des travaux à réaliser.

#### **Exécution des travaux par un particulier :**

Le demandeur s'adresse directement au service des Cimetières pour la délivrance de l'autorisation. Il doit déposer une demande portant les mêmes mentions que celles précédemment indiquées. Joindre une attestation d'assurance indiquant que la responsabilité civile de l'exécutant le couvre en cas de dommages occasionnés à des tiers.

#### **Autorisation ou refus :**

- Si l'autorisation est refusée :

Elle fait retour au demandeur avec mention du motif.

- Si l'autorisation est accordée :

Elle fait retour au demandeur.